

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 12
	Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre le Conseil Municipal de la commune de CHÈNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 09 octobre 2025

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, ROTH Jean-Luc, PARENT Philippe, DUVAL Léon, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel.

Mesdames BONIER Laurence, GONTHIER-GEORGES Céline, Audrey CHARDON, LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BAYAT-RICARD Marianne.

Excusés : Madame COINDET Jocelyne, VALLENTIEN Jennifer, BOURDIN Fabian,

Absent :

CARRILLAT Olivier a été élu secrétaire.

**RETROCESSION A TITRE GRATUIT D'UNE PARTIE DE TERRAIN
APPARTENANT A MADAME MERMOUD ET MONSIEUR TARAJEAT**

AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CHENEX

Annule et remplacement D2021 03

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de rétrocession d'une partie du terrain à titre gratuit appartenant à Madame MERMOUD afin de permettre l'élargissement de la voirie et du trottoir Route de Chez Vauthier.

M. le Maire précise que Madame MERMOUD a accepté cette proposition qui consiste à rétrocéder gratuitement à la commune 31m² de la parcelle cadastrée section AA123 (anciennement AA N°91) le long de la route.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE la rétrocession à titre gratuit de la parcelle de terrain cadastrée section AA 123 (anciennement n°91) d'une superficie de 31m² au profit de la commune de Chêne.

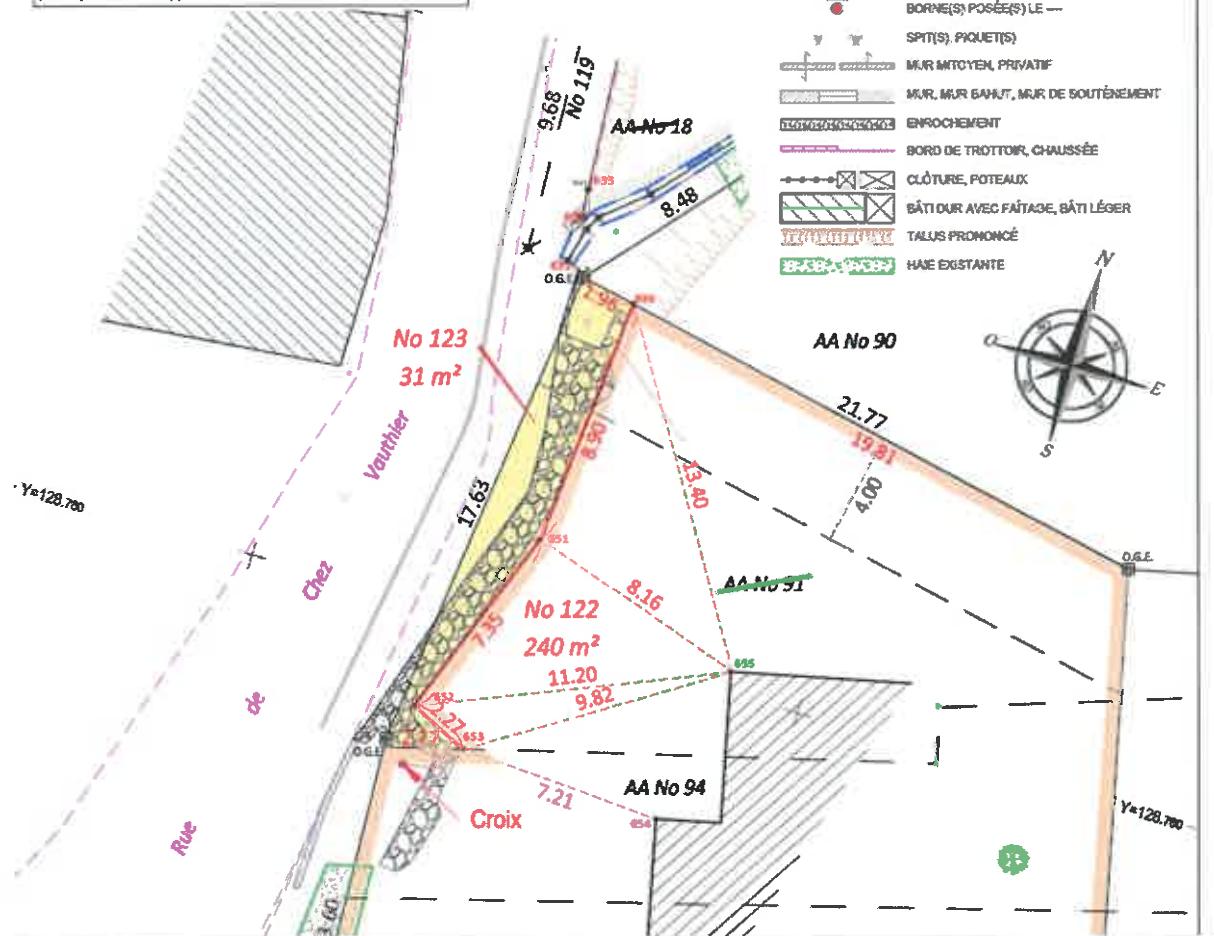
AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier. Les frais administratifs sont à la charge de la Commune.

PLAN REGULIER DU TERRAIN

Echelle 1/ 200 ème

Section AA

Le présent plan de division devra faire l'objet d'un acte authentique
publié pour devenir opposable



AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT
CONFORME,

Le Secrétaire de séance
Olivier CARRILLAT

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES

Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :